



Deux enfants non consanguins dans la meme chambre

Par **lison239**, le **09/08/2010** à **12:05**

Bonjour,

Mon compagnon séparé depuis 10 mois de la mère de ses deux enfants avec laquelle il n'était pas marié et dans l'attente d'un jugement pour définir droit de garde et pension alimentaire, il a aujourd'hui refais sa vie avec moi qui a également un enfant a charge. J'ai accepté de déménager afin de prendre un appartement avec 3 chambres (l'ancien n'en avait que deux) afin d'accueillir au mieux sa fille de 7 ans et son fils de 2 ans. Nous avons donc décidé de mettre les deux grand dans la même chambre ils ont presque le même age regarde les même film se couchent aux même heure et le petit dans une chambre seul.

Mais voilà que son ex compagne le menace de poser une plainte parce que les deux grands dorment dans la meme chambre et comme ils sont de sexes opposés elle menace donc de déposer une plainte.

En a t'elle le droit ?

Nous avons prévu de changer les enfants de pièce au moment de l'adolescence mais pour l'instant ils ont une grande chambre avec chacun un coin a eux ... et il n'a ses enfants qu'un week end sur deux.

Est ce que l'on doit réellement se plier aux exigences de son ex compagne?

merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Par **mimi493**, le **16/08/2010** à **06:19**

C'est du flan sa menace.

Avant d'être du même sang, ce sont des enfants et même ensuite, ado. Certes ça pose des problèmes mais desfois on ne peut faire autrement.

Est-ce qu'elle va menacer les colonies de vacances aussi ?